

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU C.A.

8 Décembre 2023.

Ouverture de la séance à 18H30.

Membres présents :

Christelle BIELOFF, Michel CASTEL, Alexis HAMON, Christian KERAVEC, Jacques KERFOURN, Jean-Yves LANGA MORA, Jean-Pierre LE VEN, Patrice L'HOPITAL, Gilles RANVIER, Albert RAMONET, Marc LE GOUILL, Jean Jacques KERAMPRAN, Stéphane TACHE, Brice AJAPUHNIA.

Membres excusés :

Mickael GALLOU, Florian VIEILLARD.
Daniel LE FOURN, Marie-Claire LE ROUSIC.

1. Approbation du compte-rendu du CA du 28 OCTOBRE 2023 :

Compte-rendu du 28 octobre approuvé à l'unanimité.

2. Point sur le renouvellement des licences :

À ce jour, nous avons 105 licences renouvelées, 4 départs actés, 11 nouvelles licences et 3 mutations, mais il reste 2 permanences, samedi 9 et samedi 16 décembre.

Le conseil d'administration a décidé que pour l'année 2024 :

- Les frais de mutation ne sont plus pris en charge par le club
- La licence FFPJP est offerte pour les jeunes (- 18 ans)
- La tenue de base hors confort est gratuite pour les nouveaux jeunes (- 18 ans).
- La licence FFPJP est offerte à nos 2 arbitres

3. Point sur la trésorerie :

Petit point sur la trésorerie du club par Gilles, celle-ci est positive.

4. CDC vétérans et seniors, organisation des secteurs (inscription et repas du midi) :

Comme les années précédentes, vous trouverez sur le tableau, au boulodrome, les feuilles d'inscription pour les qualifications du secteur 1 ainsi que pour les départementaux.

ATTENTION :

-

- **Vérifiez bien vos disponibilités pour les 3 dates avant de vous inscrire.**
- **Plus d'inscriptions après les dates butoirs**

Le conseil d'administration a décidé que pour 2024 :

- Les repas et les frais kilométriques pour les secteurs ne seront pas pris en charge par le club comme l'an dernier.
- Les repas et les frais kilométriques pour les équipes qualifiées seront offerts pour les départementaux, idem que l'an dernier.
- Le club prend en charge les frais kilométriques pour les CDC comme l'an dernier.

Nouveaux cette année :

- Pour les jeunes, nous prenons en charge les frais kilométriques et le repas du midi pour l'équipe + 1 accompagnant.
- Pour les féminines, nous prenons en charge les frais kilométriques pour le départemental mais pas le repas.
- Pour les vétérans, nous prenons en charge les frais kilométriques pour le départemental mais pas le repas.

Le club versera les frais kilométriques à raison d'1 véhicule/équipe pour un départ de Locmaria.

Le prix du repas est majoré à 20 euros.

Les responsables séniors et vétérans s'occuperont de recenser les licenciés intéressés par les repas en commun.

La date d'inscription pour les CDC vétérans est fixée au 15 janvier par le CD 29. Les responsables vétérans vont se réunir pour définir le nombre d'équipes à engager.

5. Organisation du secteur doublette mixte à domicile :

Marc et Patrice préparent actuellement le secteur doublette mixte du 31 mars 2023.

Pour cette manifestation, nous aurons besoin de volontaires :

1. pour la logistique : avant et après la compétition,
2. pour la tenue de la buvette.
3. pour la restauration,
4. pour la table de marque

Si vous êtes volontaire, faites-vous connaître auprès d'un des membres du CA.

Dès janvier, une feuille sera affichée au boulodrome pour recenser poste par poste les besoins en bénévoles.

6. Point sur les tenues :

Le pantalon noir proposé par SPORT 2000 est validé à l'unanimité.

RAPPEL : Les licenciés doivent s'assurer d'avoir la même tenue que leur(s) partenaire(s) lors des championnats.

Vous devez commander vos tenues en même temps que le renouvellement des licences.

7. Approvisionnement de la buvette pendant les entraînements de la semaine et planning du vendredi après-midi :

Les seniors réapprovisionnent les frigos le jeudi soir après l'entraînement, avec les boissons disponibles dans les frigos du bureau.

8. Point sur l'entretien des terrains et à la nouvelle implantation intérieure :

Nous remercions tous les bénévoles présents pour les travaux intérieurs et extérieurs du boulodrome, ainsi que notre vice-président Jean-Pierre Le Ven pour la livraison des gravillons et pour l'organisation de cette matinée sans oublier notre partenaire l'entreprise MARC SA pour le coup de main.

Le boulodrome est beaucoup plus propre et agréable.

9. Question diverses :

Nous organisons un concours pour le téléthon le samedi 9 décembre, Christian et Christelle s'occuperont de la buvette, Patrice accompagné de Gilles se proposent de tenir la table de marque.

Prochain CA : samedi 27 janvier à 10 heures

La séance est levée à 19h45.

Christelle BIELOFF secrétaire générale.

Marc LE GOUILL secrétaire adjoint.